

Les corniches du Méjean



Randonnée n°5088

Une randonnée proposée par jakash

Peut être la plus belle randonnée du Causse Méjean, qui se fait traditionnellement en partant du Rozier.
En plus de paysages époustoufflants, les vautours tournent au-dessus de nous et même au-dessous de nous dans les falaises!

Durée :	6h05	Difficulté :	Difficile
Distance :	10.89km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	1038m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	1031m	Régions :	Massif central, Causse Méjean, Causse Noir
Point haut :	872m	Commune :	Le Rozier (48150)
Point bas :	404m		

Description

Se stationner au parking de la mairie du Rozier.

(D/A) En sortant du parking prendre en face la Route de Capluc. La suivre jusqu'au premier virage où il faut la quitter pour emprunter un escalier qui monte et permet de rejoindre la petite route dans le lacet supérieur.

Reprendre la route en montée puis déboucher rapidement sur un chemin. Ce dernier grimpe à flanc de coteau avec une direction générale Est-Nord-Est. Passer à l'aplomb du Rocher de Capluc, gros bloc équipé d'échelles pour son ascension.

(1) Continuer sur le chemin et, à une bifurcation, ignorer le sentier Jacques Brunet qui part sur la gauche (panneau). Poursuivre vers l'Est. Rapidement, la pente s'élève en lacets très réguliers, en forêt. On débouche sur un sentier perpendiculaire (GR®6 à gauche, GRP® à droite).

(2) Partir sur la gauche en suivant le GR®6 jusqu'à rejoindre une intersection. On monte alors vers un petit col (stèle du CAF) en suivant le tracé du GR®6 en direction de Cassagnes.

(3) Au col des 2 Canyons, prendre à droite (Nord-Est) le sentier qui vous emmène au dessus des gorges du Tarn pour accéder à la Fontaine du Teil.

(4) Continuer sur le GR®6 et poursuivre au Nord-Est puis prendre à droite (Est) le GR®6 en direction de Cassagnes.

(5) Suivre le GR® "Tour du Causse Méjean" (balisage Rouge et Jaune) sur la droite (Sud). Après 1,5km environ, le sentier arrive au bord des gorges de la Jonte.

(6) Poursuivre à l'Ouest. Environ 800m plus loin, se trouve un remarquable point de vue, le balcon du Vertige.

(7) Continuer à l'Ouest et emprunter le Pas du Loup, passage étroit qui conduit à un autre point de vue remarquable entre le Vase de Chine et le Vase de Sèvres.

(8) Continuer sur le sentier qui oblique au Nord.

(2) Retrouver le GR®6 et l'emprunter à gauche pour redescendre jusqu'au Rozier par l'itinéraire de l'aller. **(D/A)**

Informations pratiques

A proximité

Les Arcs de Saint Pierre.

Points de passages

(D/A) Parking de la Mairie du Rozier. Proche du - Tarn (rivière) - Affluent de la Garonne
N 44.191239° / E 3.207035° - alt. 404m - km 0

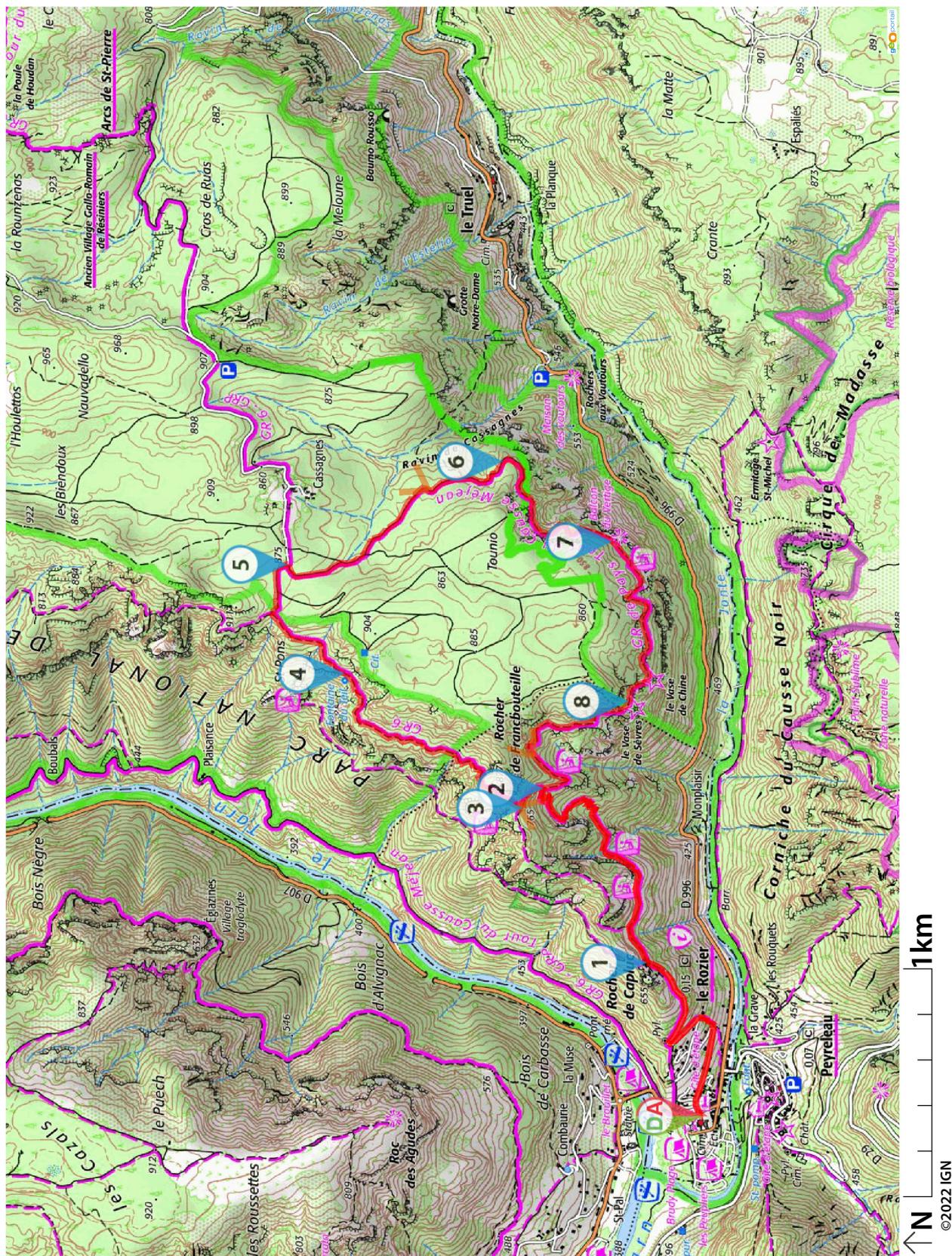
- 1 Aplomb du - Rocher de Capluc**
N 44.193432° / E 3.2155° - alt. 584m - km 1.14
- 2 Jonction GR6 et GRP**
N 44.197462° / E 3.225081° - alt. 732m - km 2.48
- 3 Col des 2 canyons**
N 44.198277° / E 3.224008° - alt. 760m - km 2.63
- 4 Fontaine du Teil**
N 44.205238° / E 3.231397° - alt. 814m - km 3.82
- 5 Bifurcation peu après Cassagnes**
N 44.207469° / E 3.237408° - alt. 872m - km 4.55
- 6 Bords des Gorges de la - Jonte (rivière) - Affluent du Tarn**
N 44.199042° / E 3.24306° - alt. 788m - km 5.77
- 7 Balcon du Vertige**
N 44.194766° / E 3.23865° - alt. 749m - km 6.56
- 8 - Vase de Sèvres et Vase de Chine**
N 44.194113° / E 3.229887° - alt. 718m - km 7.47

(D/A) Parking de la Mairie du Rozier
N 44.191247° / E 3.207024° - alt. 404m - km 10.89

Magnifique rochers ruiniformes situés à l'ouest du Causse Méjean, commune de Saint Pierre des Tripiers, sur le versant dominant la Jonte.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-corniches-du-mejean/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.